



## Agrandissement d'une maison sur terrain de loisir

-----  
Par Kadargo33

Bonjour à toutes et à tous. Mon amie et moi avons un projet d'achat immobilier avec terrain, pour y habiter et monter une activité avec des chevaux (non agricole à priori). Nous avons trouvé une maison à vendre, qui fut construite dans les années 80 sur un terrain de loisir, proche d'une forêt. La maison a été rénovée il y a deux ans, et une extension a été faite, sans permis à priori. De base, la maison fait environ 50 m<sup>2</sup>, et avec l'agrandissement environ 85 m<sup>2</sup>. Plusieurs questions se posent à nous.

Peut-on nous demander de démonter l'extension après la vente (à priori tout est construit en démontable)?

Est-il possible d'agrandir légalement la maison (ex fait un étage), avec une demande de travaux?

J'avoue que ce projet est bancal, mais hyper intéressant sur le plan financier (la maison est totalement autonome et le prix est assez faible avec une rénovation de qualité).

Je ne pense pas pouvoir bénéficier du statut MSA pour pouvoir déposer un dossier de construction. Quelqu'un aurait-il rencontré un contexte similaire? Merci d'avance et bon we!